

LES BONNES PRATIQUES



Les espèces sensibles capturées accidentellement par les thoniers senneurs

p. 3 à 5

Manipulation et remise à l'eau des individus

p. 6 et 7

Perspectives pour les années à venir

- Base de données -
 - Accompagnement des équipages -
- p. 8 et 9

Bonnes Pratiques : Pourquoi se (re)lancer maintenant ?

Médias | Certification MSC | Réglementation | Etudes Scientifiques

p. 10 et 11

POUR ALLER PLUS LOIN

Liste et définitions des sigles utilisés | Présentation d'ORTHONGEL | Publication sur les Bonnes Pratiques à la CTOI | Guide du référentiel pêcheries du MSC

p. 12 à 16

Introduction

Aborder la question de la **capture** et de la **remise à l'eau** des **espèces sensibles** telles que les raies, requins et tortues reste un sujet, à l'image des espèces concernées, sensible. Il s'agit pourtant d'un sujet étroitement lié à beaucoup de pêcheries et qu'il faut donc appréhender de manière factuelle.

Dans ce document, vous trouverez des réponses à vos éventuelles questions sur :

- La notion d'**espèce sensible** : pourquoi ces espèces sont-elles dites sensibles et qui sont-elles ?
- La **capture** de ces espèces : impossible de les éviter totalement mais est-il possible de les réduire, les éviter autant que possible ?
- La **remise à l'eau** de ces espèces : une fois dans la senne ou à bord, comment peut-on et pourquoi doit-on les remettre à l'eau ?

Ce document vous donne également des réponses sur **pourquoi** et **comment** s'investir dans la remise à l'eau de ces espèces sensibles. Nous souhaitons en effet :

- Démontrer l'importance de l'implication des marins sur les Bonnes Pratiques ;
- Être certains.nes que cela est réalisable en pratique, en tenant compte des situations propres au travail en mer et à bord des navires.

Ces éléments pourront vous être utiles pour échanger avec les marins des navires sur lesquels vous embarquez.

Contacts

Pour toutes vos questions ou remarques sur le sujet, n'hésitez pas à contacter ORTHONGEL, en mettant Oceanic Développement en copie :

- Adélaïde GAMON,
Chargée de mission Bonnes Pratiques et certification / agamon@orthongel.fr
- Joanna VEGA,
Coordnatrice des programmes d'observation / joanna.vega@bureauveritas.com



Pour faciliter la lecture du document, cliquer sur les intitulés de la 1^{ère} page vous permettra d'accéder directement à la rubrique associée.

De la même manière, au fil du document, cliquer sur l'icône ci-contre vous permettra de retourner sur la 1^{ère} page.



LES ESPECES SENSIBLES DE LA PECHE AU THON TROPICAL

La notion d'espèce sensible

font l'objet d'une attention particulière.

Dans le milieu de la pêche, il est courant de parler d'**espèces ETP** pour caractériser certaines espèces qui

E pour **Endangered** - En danger / **T** pour **Threatened** - Menacée / **P** pour **Protected** – Protégée

Il s'agit principalement d'espèces dont le statut de conservation est inscrit sur la Liste Rouge de l'IUCN¹ (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) qui répertorie les espèces, identifie les menaces qui pèsent sur ces espèces et définit leur statut de conservation au fil des années. Cela peut également concerner les espèces inscrites sur les Annexes de la CITES* (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction).



Le **statut de conservation** d'une espèce permet d'évaluer le risque d'extinction de l'espèce à un instant donné (IUCN).

Dans la pêche au thon tropical et les **océans Indien et Atlantique**, les espèces suivantes sont considérées comme des **espèces ETP** :



Requin baleine *Rhincodon typus*
Requin océanique *Carcharhinus longimanus*
Requin mako *Isurus oxyrinchus*
Requin marteau *Sphyrnidae*
Requin soyeux *Carcharhinus falciformis*



Mobula *Mobula tarapacana* et *japanica*
Raie manta géante *Manta birostris*



Tortue caouanne *Caretta caretta*
Tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata*
Tortue luth *Dermochelys coriacea*
Tortue olivâtre *Lepidochelys olivacea*
Tortue verte *Chelonia mydas*

Si des espèces rejoignent ce groupe des ETP, cela signifie donc que leur survie dans le milieu naturel est menacée en raison de **différentes pressions** : pêche intentionnelle, capture accidentelle, collision avec des navires, dégradation de l'habitat, pollution, changement climatique, pratiques touristiques irresponsables...

Pour évaluer et classer les espèces selon leur risque d'extinction, l'IUCN a mis en place une liste rouge. Régulièrement réévaluée, cette dernière est composée des 7 catégories suivantes :

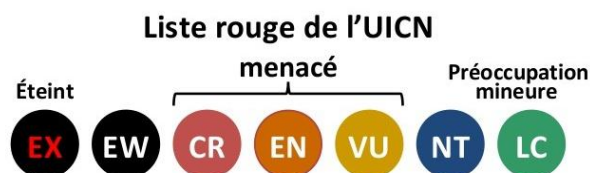


Figure 1: Classification de l'état de conservation des espèces par l'IUCN. **EX** pour Eteint, **EW** pour Eteint à l'état sauvage, **CR** pour en Danger critique, **EN** pour en Danger, **VU** pour Vulnérable, **NT** pour Quasi menacé et **LC** pour Préoccupation mineure.

¹ Pour tous les termes suivis d'un astérisque, vous trouverez plus d'informations p. 12

Pour les principales espèces pêchées accidentellement par les thoniers senneurs, le tableau ci-dessous montre la situation en 2019, date de la dernière évaluation de ces espèces et l'évolution depuis 2011, date à laquelle le premier projet Bonnes Pratiques a démarré.

Il s'agit d'une situation pour l'ensemble de l'espèce à l'échelle de tous les océans où l'espèce est présente. C'est donc un très bon **indicateur de la situation globale** de l'espèce.

	2011	2015	2016	2017	2018	2019
Requin baleine	VU	VU	EN	EN	EN	EN
Requin mako	VU	VU	VU	VU	VU	EN
Requin soyeux	NT	NT	NT	VU	VU	VU
Requin océanique	VU	VU	VU	VU	VU	CR
Raie Manta géante	VU	VU	VU	VU	VU	VU
Diable de mer	/	/	/	/	/	EN

Tableau 1: Statut de conservation des 4 espèces ETP principalement capturées (données 2011 à 2019).



Constat général : La situation s'est dégradée pour la quasi-totalité de ces espèces et aujourd'hui toutes sont considérées comme menacées.

Principale menace identifiée : La pêche, qu'elle soit intentionnelle ou accidentelle.

Conclusion : Cela doit encourager les marins à remettre à l'eau ces espèces dans les meilleures conditions pour réduire autant que possible leur mortalité post capture.

Pourquoi ces espèces sont-elles sensibles ?

La **notion de sensibilité** est ici relative à l'impact des activités

humaines, comme la pêche, sur le renouvellement de la population de ces espèces.

Raie et requin font partie des êtres vivants qui ont fait le choix d'une stratégie de développement dite **stratégie K**. En résumé, il s'agit d'espèces qui préfèrent **se reproduire peu mais bien** : elles se reproduisent tard, avec peu de petits par adulte en âge de se reproduire et une faible croissance de ces individus.

Cela les rend donc plus **sensibles** à la mortalité provoquée par les activités humaines, la pêche notamment, car cela réduit les chances de renouvellement de leur population.

Espèces fragiles en plus d'être sensibles

Au-delà des apparences et des idées reçues, les raies et requins ne sont pas aussi robustes qu'ils le paraissent. Une fois **hors de l'eau**, ces espèces deviennent plus **vulnérables** que jamais pour des raisons physiologiques :

- Absence de squelette rigide et donc fragilité des organes internes, de la moelle épinière, par simple effet de gravité ;
- Impossibilité de respirer hors de l'eau ;
- Grande fragilité de leur organes sensorielles indispensables à leur survie.



A éviter : les coups, les chutes, les blessures inutiles, de les suspendre...

A privilégier : les remises à l'eau rapides et délicates et la prise en charge à plusieurs marins.



Mobula, Tortue caouanne et Requin océanique (photos observateurs OCUP).

Vous trouverez des informations complémentaires sur les espèces en consultant le Guide des Bonnes Pratiques (Poisson et al. 2012).

La capture des espèces sensibles

Les objectifs des campagnes en mer sont la recherche et la pêche de thons, principalement de l'albacore, du patudo et du listao. De nombreuses autres espèces sont également capturées, conservées pour certaines et remises à l'eau pour d'autres. On parle pour ces espèces soit de captures « accessoires » quand il ne s'agit pas d'espèces sensibles, soit de captures « accidentelles » quand il s'agit d'espèces sensibles.

La proportion de ces espèces, de captures accessoires et accidentelles, varie sensiblement d'une calée à l'autre, notamment s'il s'agit d'une calée sur banc libre (faible proportion) ou d'une calée sur épave (plus forte proportion). Des différences selon les zones de pêche, les périodes et les espèces de thons ciblées sont également identifiées.

Dans les faits et en raison des stratégies de pêche actuelles, principalement sur DCP, il n'est pas simple d'éviter ces captures accessoires et accidentelles. Aussi, il est donc nécessaire de **continuer les efforts sur la remise à l'eau des individus** capturés accidentellement pour permettre, autant que possible, leur survie.

Comment peut-on éviter la capture des espèces sensibles ?

Certaines études scientifiques donnent les éléments de réponse suivants :

- Privilégier les calées sur banc libre plutôt que sur épave ;
- Eviter les calées sur épave avec des bancs estimés à moins de 10 tonnes. Il est en effet démontré qu'il y a une quantité relativement stable d'espèces accessoires et sensibles sous chaque épave, quelle que soit la quantité de thons associée. Privilégier les grands bancs permet d'avoir un maximum de thons pour une plus faible proportion de captures accessoires ;
- Eviter certaines zones de forte concentration d'espèces accessoires et/ou sensibles.



La remise à l'eau de ces espèces sensibles

et 2012 a conduit à l'élaboration d'un guide³ qui décrit les manipulations des requins et raies, mais aussi des tortues ajoutées en complément, afin de garantir au maximum la survie des individus capturés mais aussi la sécurité des marins.

Vous avez en toute logique tous déjà eu ce document entre vos mains et notamment pu en parler pendant vos formations ou en mer. Vous avez également vu les affiches à bord des navires, qui illustrent ces pratiques et ont été faites en complément de ce guide, spécialement pour les équipages.



La parole à Anne-Lise VERNET :

Chargée de mission Environnement à ORTHONGEL/IRD entre 2010 et 2015 et technicienne halieute en charge de l'Œil Electronique à Oceanic Développement entre 2019 et 2020.

Le guide élaboré en 2012 est aujourd'hui encore la référence sur le sujet et il a été repris par de nombreuses flottilles. Quels sont pour vous les principaux atouts de ce document et à quoi attribuez-vous cette réussite ?

« Cette réussite est liée au fait que ce guide ait été élaboré en étroite collaboration avec les scientifiques et les équipages qui ont mis en commun leurs connaissances et leurs savoir-faire. Les différentes manipulations d'espèces sensibles représentées dans ce guide essaient de se rapprocher au mieux des situations rencontrées sur le terrain. Le fait que ce document ait été distribué en français, espagnol et anglais sous forme de guide mais aussi de panneaux a également contribué à son succès. »

Selon vous, en quoi la réduction de la mortalité des espèces sensibles capturées accidentellement par les thoniers senneurs est-elle un enjeu majeur pour les années à venir ? Et comment les marins peuvent-il y contribuer efficacement ?

« Avec la mise en place de quotas, les stratégies de pêche des thoniers senneurs ont évolué et la pêche sur objet flottant devient la norme. Cette technique induit néanmoins un pourcentage beaucoup plus élevé de captures accessoires que celle sur banc libre et par conséquent d'avantage de captures accidentelles d'espèces sensibles. La réduction de la mortalité de ces espèces est donc primordiale pour limiter au maximum l'impact de la pêche sur la biodiversité et les écosystèmes. Plus l'animal sera manipulé avec précaution et remis à l'eau rapidement, plus sa survie sera élevée, c'est pourquoi chaque membre d'équipage a son rôle à jouer dans un processus de pêche responsable et durable. »

² CAT : Contrat d'Avenir Thonier, projet mené par ORTHONGEL.

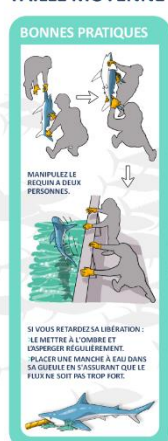
³ Poisson F., Vernet A. L., Séret B., Dagorn L., 2012. Good practices to reduce the mortality of sharks and rays caught incidentally by the tropical tuna purse seiners. EU FP7 project #210496 MADE, Deliverable 7.2., Convention DPMA 33246, CAT "Requins", 30p.

Rappel des principales manipulations recommandées :

> PETITS REQUINS PÉLAGIQUES



> REQUINS PÉLAGIQUES DE TAILLE MOYENNE



> PETITES RAIES ET RAIES DE TAILLE MOYENNE



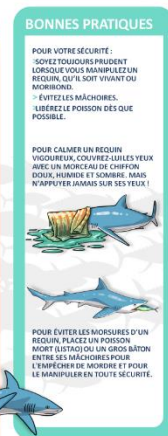
> INDIVIDUS DE GRANDE TAILLE



> TORTUES MARINES



> LES RISQUES POUR L'ÉQUIPAGE



Senne, palangre, filet... Inde, Sri Lanka, Pakistan, Espagne...

De nombreux pays, représentant l'ensemble des pêcheries s'investissent également sur le sujet de la remise à l'eau des espèces sensibles. Un effort à l'échelle de la flottille française peut sembler infime mais il s'inscrit dans une démarche commune avec bien d'autres pêcheurs qui partagent les mêmes zones de pêches et les mêmes ressources.

L'enjeu est de taille mais tous les efforts comptent et encore plus s'ils sont partagés.

Entre 2013 et 2015, le travail s'est prolongé avec le CAT *Sélectivité* qui a abouti à la mise en place d'un « kit requin ». Ce dernier, pensé avec les équipages, avait pour objectif de proposer des équipements aux marins et de prévoir des installations à bord des navires pour faciliter la manipulation et remise à l'eau des espèces sensibles.

5 ans après, que reste-t-il de ces équipements ? Quelles nouvelles idées et nouveaux matériels ont été testés, ont fait ou non leurs preuves ? Nous sommes curieux de le savoir et nous proposerons aux marins de participer à cette réflexion et votre aide sera la bienvenue.



QUELLES PERSPECTIVES POUR LES ANNEES A VENIR ?

Dans la continuité des travaux menés dans le passé et en lien avec le contexte actuel, l'équipe d'ORTHONGEL continue son travail sur l'amélioration de la survie des espèces sensibles capturées accidentellement par les thoniers senneurs.

Plus connues sous le terme des Bonnes Pratiques, les **objectifs principaux** de ce projet restent les mêmes qu'à l'origine, à savoir :

- **Réduire la mortalité des espèces sensibles** : requins, raies et tortues en priorité ;
- **Garantir la sécurité de l'équipage** en charge de la manipulation de ces individus.

Avec votre aide et celle des marins, nous souhaitons améliorer autant que possible les techniques et vous fournir l'aide nécessaire pour progresser, ensemble.

En effet, la problématique demeure et elle s'est même accentuée, notamment suite à l'instauration de quotas pour l'albacore dans l'océan Indien en 2017. La stratégie de pêche, désormais largement dominée par la pêche sur épave, notamment dans l'océan Indien, a augmenté de manière significative la capture d'espèces accessoires et d'espèces sensibles.

De plus, en raison d'un renouvellement régulier des marins, certains d'entre eux n'ont jamais été formés aux Bonnes Pratiques, sur les raisons et façons de procéder pour agir en toute sécurité. De votre côté, ce document est là pour répondre à vos attentes et disposer de plus d'information sur les espèces sensibles et les Bonnes Pratiques pour alimenter vos échanges avec le bord.

Point sécurité des marins :

Un requin, une raie voire même une tortue peuvent présenter un danger pour les marins, notamment :

- Risque de chute sur les matelots, des individus maillés qui ne sont pas démaillés avant le passage dans le power block ;
- Risque de coup, morsure, piqûre, chute des marins déséquilibrés par des individus manipulés et/ou mis de côté sur le pont et d'autant plus dans le faux pont où l'espace est plus réduit.
- Risque de morsure, pique, coup sur le tapis de tri dans le faux pont de la part des individus qui ne sont pas enlevés en amont.

Accepter de perdre un peu de temps c'est garantir autant la **sécurité des marins** qu'une **remise à l'eau rapide** des individus d'espèces sensibles.

Différents objectifs opérationnels ont été identifiés pour mettre en œuvre ce projet :

Objectif 1 : Disposer d'informations complètes et de qualité

Dans le cadre des programmes d'observation OCUP* et Œil Electronique*, les observateurs.trices collectent différentes informations à des fins scientifiques mais également des informations sur la manipulation des espèces sensibles, de leur capture accidentelle à leur remise à l'eau par l'équipage.

Un travail a été réalisé sur le formulaire dans lequel ces informations sont collectées, avant d'être transmises aux armements et à ORTHONGEL, qui les analysent. L'objectif de ce travail est de disposer d'informations de bonne qualité pour chaque marée, pour ensuite mieux conseiller les équipages et progresser sur les techniques de remise à l'eau des espèces sensibles.

Objectif 2 : Accompagner les équipages à l'échelle de la bordée

La mise en œuvre des Bonnes Pratiques ne peut pas être identique d'un navire à l'autre, même d'une bordée à l'autre et diffère également selon les espèces concernées. C'est pourquoi nous souhaitons accompagner individuellement chaque bordée. Cela sera fait de manière personnalisée, en fonction de la conception et des équipements de chaque navire mais également des attitudes et des habitudes des équipages en matière de mise en œuvre des Bonnes Pratiques. Nous pourrions ainsi nous assurer que tous progressent là où ils le peuvent vraiment, en tenant compte des contraintes différentes à bord de chaque navire.

En complément de cet accompagnement, la formation et l'information des équipages, officiers comme matelots mais également des observateurs.trices sont également indispensables.

Objectif 3 : Mettre en place un suivi régulier des pratiques de remise à l'eau des individus

Un suivi des Bonnes Pratiques sera réalisé à différents niveaux :

- **Bordée** : après chaque marée, il sera fait un point sur le sujet avec l'équipage concerné pour identifier ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et proposer des solutions d'amélioration ;
- **Armement** : régulièrement et selon les besoins, un bilan général de tous les navires pourra être réalisé.

La fréquence de ce suivi pourra évoluer avec le temps, selon les attentes des armements, des équipages et leur progression sur le sujet : après chaque marée, bi annuel, annuel...

Il sera également possible de communiquer sur les Bonnes Pratiques, notamment auprès des ORGP*, pour mettre en avant les efforts de la flottille française pour réduire son impact sur le milieu naturel, les espèces accessoires et les espèces sensibles.

« 8 ans de Bonnes Pratiques à bord des thoniers senneurs tropicaux français et associés : tour d'horizon dans les océans Atlantique et Indien »

Maufroy et al. 2020

La première étape de ce travail sur les Bonnes Pratiques fut de faire le point sur le travail réalisé au cours des années précédentes et analyser les informations disponibles. ORTHONGEL a ensuite préparé un rapport sur les Bonnes Pratiques françaises depuis 2012, qui a été présenté au groupe de travail « Ecosystème et prises accessoires » de la CTOI en septembre 2020.

Vous trouverez un résumé de ce document p. 14 et 15



Les **Organisations Régionales de Gestion de la Pêche** sont des instances internationales qui ont pour missions principales de définir les règles de gestion des stocks dans leur zone de compétence. Dans le cas de la pêche au thon tropical, il s'agit de la CICTA* (Commission Thonière de Conservation des Thonidés de l'Atlantique) dans l'Océan Atlantique et de la CTOI* (Commission des Thons de l'Océan Indien) dans l'Océan Indien.



LES BONNES PRATIQUES : POURQUOI SE (RE)LANCER MAINTENANT ?

▪ Pression des médias, des ONG et de l'opinion publique :

En février 2019, le reportage de *Cash Investigation* (France 2) avait pour sujet principal la pêche au thon tropical dans l'Océan Indien, ses impacts sur la ressource et le milieu. Les répercussions de ce reportage sur l'activité de pêche sont difficiles à évaluer mais pour sûr, l'image de la pêcherie en a pris un coup dans l'esprit des téléspectateurs et des consommateurs.



En septembre 2020, un reportage de *Tout compte fait* (France 2) avait cette fois pour thème principal le label MSC et la pêche industrielle. L'impact de ce reportage est là aussi difficile à estimer mais de nouveau, les thoniers senneurs du thon tropical et leurs impacts sur la ressource et le milieu naturel furent pointés du doigt.



- i** S'engager avec un projet solide sur les Bonnes Pratiques est donc essentiel pour mettre en avant une pêche plus durable « à la française » et disposer d'arguments face à ces reportages qui régulièrement, ternissent l'image de l'industrie du thon tropical.

▪ Objectifs de certification MSC :

De nombreuses pêcheries souhaitent faire certifier des pratiques de pêche plus responsables, avec différents labels comme le MSC* (Marine Stewardship Council) dont le logo est facilement reconnaissable et identifiable par les consommateurs.



Le référentiel Pêcheries du MSC repose sur 3 principes fondamentaux à respecter :

- Principe 1/ Des stocks de poissons durables ;
- Principe 2/ Minimiser l'impact environnemental ;
- Principe 3/ Gestion de la pêcherie.

A ces 3 principes, sont associés 28 indicateurs de performance qui permettent de les évaluer. 13 de ces indicateurs de performances sont associés à l'impact de la pêcherie sur les prises accessoires dont 6 concernent directement les espèces ETP, reptiles et mammifères.

Toutes les flottilles françaises sont engagées dans des processus de certification MSC, à travers des projets d'amélioration de la pêche, des FIP*, avec des échéances à courts termes :

- FIP EASTI pour l'Atlantique, avec pour objectif une certification MSC pour l'albacore, le listao et le patudo d'ici 2023 ;
- FIP SIOTI pour l'Indien, avec pour objectif une certification MSC l'albacore, le listao et le patudo d'ici 2022 ;
- CFTO, évaluation MSC engagée en 2020 (processus en cours) pour le listao dans l'Océan Indien.

- i** Engager un travail qui répond aux objectifs et aux référentiels définis par MSC est donc pertinent et en accord avec la volonté affichée des armements français d'obtenir une certification MSC.

Le référentiel Pêcherie du MSC vous est détaillé p. 16

▪ Evolution de la réglementation des Organisations Régionales de la Gestion de la Pêche :

Dans le cas de notre pêcherie, les pays membres de la CICTA dans l'Océan Atlantique et de la CTOI dans l'Océan Indien prennent ensemble les décisions qui doivent assurer la bonne santé des populations de thons tropicaux mais également des espèces accessoires et sensibles capturées par les flottes qui ciblent les thons tropicaux.

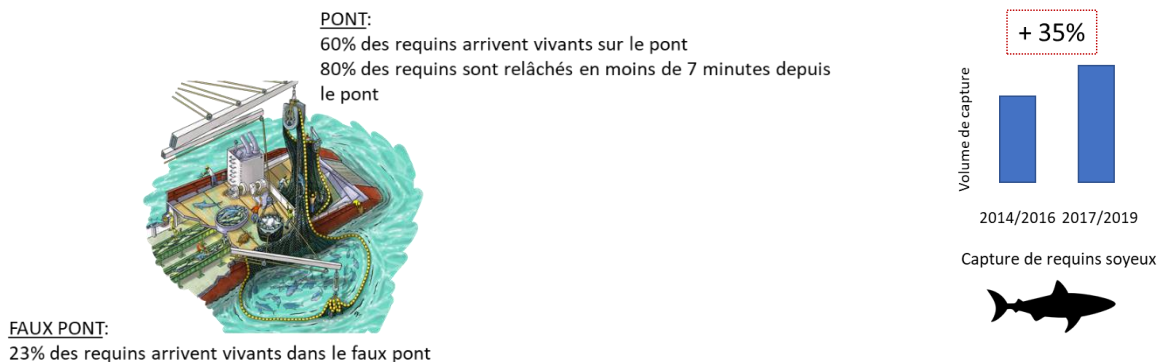
Les données collectées via les différents programmes d'observation permettent d'améliorer les connaissances sur les espèces capturées. Elles servent aux scientifiques qui participent aux groupes de travail de la CICTA et de la CTOI pour évaluer l'état des stocks. Sur la base de cet « avis scientifique », les pays membres de ces deux ORGP font évoluer leur réglementation dans le but de garantir la pérennité des stocks des espèces cibles et de réduire les impacts de la pêche sur l'environnement marin.

-  La réglementation évolue en fonction des informations transmises et analysées. S'engager sur la qualité des données collectées et déclarées est le meilleur moyen de tendre vers une réglementation la plus juste possible.

▪ Etudes scientifiques :

Dans le cas des espèces sensibles, le travail des scientifiques permet par exemple d'identifier les problèmes pour certaines espèces et de proposer des solutions.

Les scientifiques de l'IRD*, Institut de Recherche pour le Développement, ont par exemple pu montrer que l'augmentation de l'utilisation des épaves dans l'Océan Indien augmentait sensiblement les captures de requins soyeux. Ils ont également pu montrer qu'une fois à bord des senneurs, il était préférable de remettre ces requins à l'eau au plus vite depuis le pont où ils risquent moins d'être blessés qu'en passant dans la goulotte avant d'arriver dans le faux pont.



Sources : Briand et al. 2020 / Tolotti et al. 2020/ Poisson et al. 2014

-  Identifier les espèces à prendre en charge en priorité ainsi que l'endroit à bord du navire où agir peut s'avérer très utile pour organiser le travail à bord et agir le plus efficacement possible.



LISTE DES SIGLES UTILISES

Organismes associés au projet :

Bureau Veritas – Abidjan : Bureau d'étude spécialisé dans les services d'essais, d'inspection et de certification. En charge de la coordination du programme d'observation OCUP pour l'océan Atlantique.

IRD : Institut de Recherche pour le Développement. Basé à Sète (34), Victoria (Seychelles) et Abidjan (Côte d'Ivoire). En charge du suivi scientifique des thoniers senneurs tropicaux français : échantillonnage au débarquement des thonidés tropicaux dans les océans Atlantique et Indien, organisation des embarquements des observateurs.trices français.es, analyse des données...

Oceanic Développement : Bureau d'étude, spécialisé dans les services et le conseil dans le domaine de la pêche maritime. En charge de la mise en œuvre des programmes d'observation OCUP et Œil Electronique. Oceanic Développement est une filiale de Bureau Veritas (2016). Basé à Rennes (35).

ORTHONGEL : Organisation des Producteurs de thon congelé et surgelé. Basé à Concarneau (29)

SFA : Seychelles Fishing Authority. Organisme qui s'occupe des questions maritimes (pêche et aquaculture) aux Seychelles. En charge de la coordination du programme d'observation OCUP pour l'océan Indien.

Institutions internationales :

CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction. www.cites.org/fra

ISSF : International Seafood Sustainability Foundation. www.iss-foundation.org

IUCN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature. www.iucn.org/fr

Réglementation :

CICTA : Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique. www.iccat.int/fr/

CTOI : Commission des Thons de l'Océan Indien. www.iotc.org/fr

ORGP : Organisme Régional de la Gestion de la Pêche. Les pays membres des ORGP thonières prennent ensemble les décisions pour gérer durablement les stocks de thons ainsi que les stocks des espèces accessoires et les populations des espèces sensibles.

Programmes d'observation :

DCF : Data Collection Framework. Programme observateur de l'Union Européenne, imposant un minimum de 20% de couverture observateur.

OCUP : Observateurs Communs Uniques et Permanents. Programme d'ORTHONGEL et des armements français permettant de compléter la DCF pour atteindre 100% d'observation.

OE : Œil Electronique. Complément du programme OCUP, pour couvrir les bateaux de CFTO ne pouvant pas accueillir d'observateurs.trices dans l'Océan Indien.

Certification :

FIP : Fishery Improvement Program. Programmes d'amélioration de la pêche, visant à améliorer une pêcherie jusqu'à ce qu'elle puisse obtenir le label MSC. www.fisheryprogress.org

MSC : Marine Stewardship Council. Organisme et label de certification de pratiques de pêche durables. www.msc.org/fr/



PRESENTATION D'ORTHONGEL

ORTHONGEL est l'Organisation française des producteurs de thon congelé et surgelé, installée sur Concarneau et créée en 1973.

L'une des caractéristiques principales de la pêche au thon tropical est que les zones de pêche, l'Océan Indien, au large des Seychelles et l'Océan Atlantique, au large de l'Afrique de l'Ouest, sont éloignées de Concarneau où se trouvent les armements et ORTHONGEL. Les échanges entre l'Organisation de Producteurs (OP) et les équipages, observateurs.trices sont donc rares et ne permettent pas toujours de bien comprendre le rôle de l'OP. Un bref rappel de l'identité et des missions d'ORTHONGEL est donc pertinent.

ORTHONGEL représente les armements CFTO, SAPMER et SAUPIQUET pour lesquels elle assure les missions suivantes :

- La promotion d'une pêche durable et responsable ;
- La gestion des quotas ;
- La gestion des licences ;
- L'assistance médicale embarquée ;
- La représentation des adhérents auprès des administrations françaises et européennes, des autorités en charge de la pêche dans les pays avec lesquels des accords ont été signés, des ORGP thonières, des scientifiques et de certaines ONG (ISSF).

Dans le cadre du projet en cours, c'est principalement la promotion d'une pêche durable et responsable qui nous intéresse. Toutefois, de nombreuses missions sont transversales et font donc appel à toutes les compétences de l'équipe d'ORTHONGEL.

A plusieurs occasions, ORTHONGEL s'est montré précurseur dans le domaine de la promotion d'une pêche durable et responsable, qui est donc l'une de ses missions principales auprès des armements. Ainsi, plusieurs décisions propres à ORTHONGEL ont été adoptées et des Contrats d'Avenir Thonier (CAT) mis en œuvre pour répondre à ces objectifs de durabilité. Certains de ces projets ont ensuite été repris par les ORGP, l'ISSF et généralisés à différentes flottilles étrangères : DCP non maillant, réduction du nombre de DCP, Guide des meilleures pratiques pour réduire la mortalité des élasmobranches à bord des senneurs (Poisson et al).

Anticiper sur de telles actions, pour promouvoir une pêche plus durable, est donc primordial pour avoir le temps de travailler avec sérieux sur des sujets qui finissent souvent, avec le temps, par s'imposer d'eux même. D'autant plus que la pression sur la pêche au thon tropical se fait de plus en plus forte avec de réelles attentes et interrogations quant à la durabilité de cette pêcherie. Avoir une longueur d'avance est donc un réel avantage.

Plus d'informations sur le site Internet d'ORTHONGEL : <http://orthongel.fr>



Analyse des données collectées par les observateurs de 2016 à 2020 (A. Maufroy)

Depuis 2016, les observateurs à bord et les observateurs électroniques réalisent un suivi du respect des Bonnes Pratiques recommandées en 2012 à l'aide d'un formulaire dédié à cette collecte de données (formulaire F). Le formulaire permet à chaque calée et pour chaque espèce de réaliser un inventaire des techniques utilisées par les équipages pour la manipulation des requins, requins baleine, petites raies, grandes raies et tortues. Ces techniques sont classées en *Bonnes* ou *Mauvaises* pratiques de façon identique au contenu du Guide de Bonnes Pratiques publié en 2012 et affiché à bord de chaque navire.

L'analyse des informations collectées dans le formulaire F depuis 2016 fournit plusieurs informations intéressantes. Tout d'abord, la manipulation des requins baleine et des tortues est réalisée selon les Bonnes Pratiques dans la grande majorité des cas (respectivement 85,7% et 94% des cas) pour ces espèces « faciles » à manipuler et ne présentant pas de dangerosité particulière.

Sans surprise, la manipulation des requins (34,6% de Bonnes Pratiques), des petites raies (52,3% de Bonnes Pratiques) et des grandes raies (46% de Bonnes Pratiques) est plus complexe, du fait de la dangerosité de certains individus (grands requins), de problèmes de maniabilité des plus grands individus (grandes raies et requins de grande taille) ou encore de la détection difficile des plus petits individus qui sont alors transférés dans le faux pont où leurs chances de survie sont très fortement diminuées. Même en présence d'un tapis de rejets qui accélère leur remise à l'eau, les scientifiques ont démontré que 72% des requins détectés dans le faux pont mourraient contre 40% sur le pont.

De façon intéressante, on note également des différences entre les types d'observateurs, l'observation électronique ayant tendance à être plus pessimiste dans ses conclusions que l'observation à bord. Les causes de ces différences restent à confirmer mais elles pourraient indiquer des besoins de formation supplémentaires des observateurs. Elles pourraient également indiquer l'intérêt de la combinaison entre observateurs à bord (plus fiables pour le suivi des rejets de prises accessoires) et observation électronique (couverture simultanée du pont et du faux pont, non réalisable par les observateurs à bord).

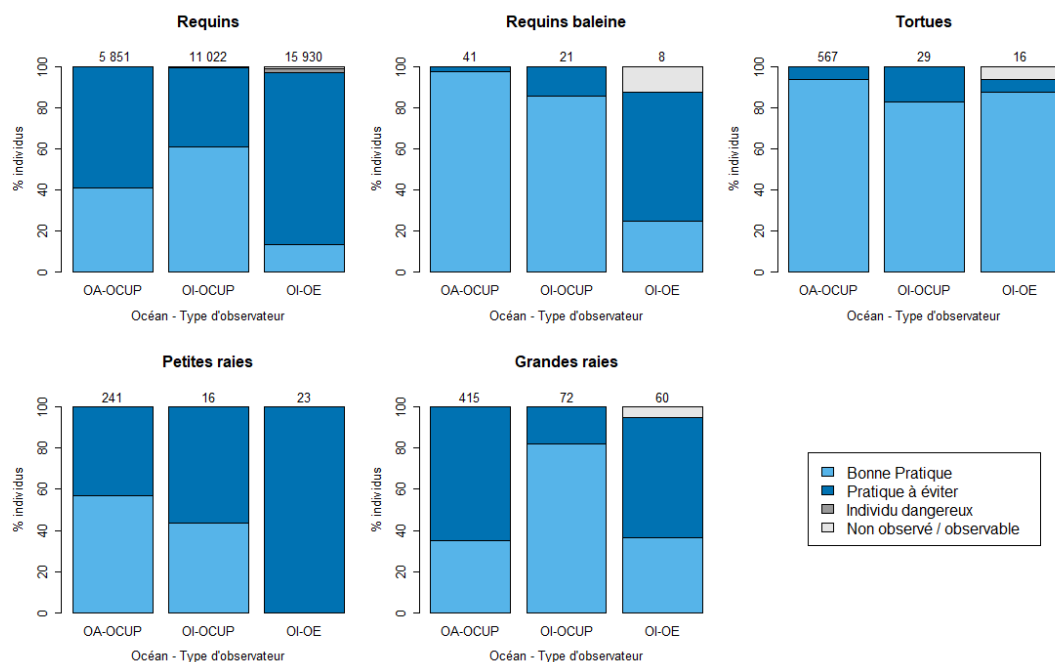


Figure 1 : Proportions des Bonnes Pratiques et des Pratiques à éviter par type d'espèce, océan (OA : Océan Atlantique, OI : Océan Indien) et type d'observation (OCUP : observation à bord, OE : observation électronique).

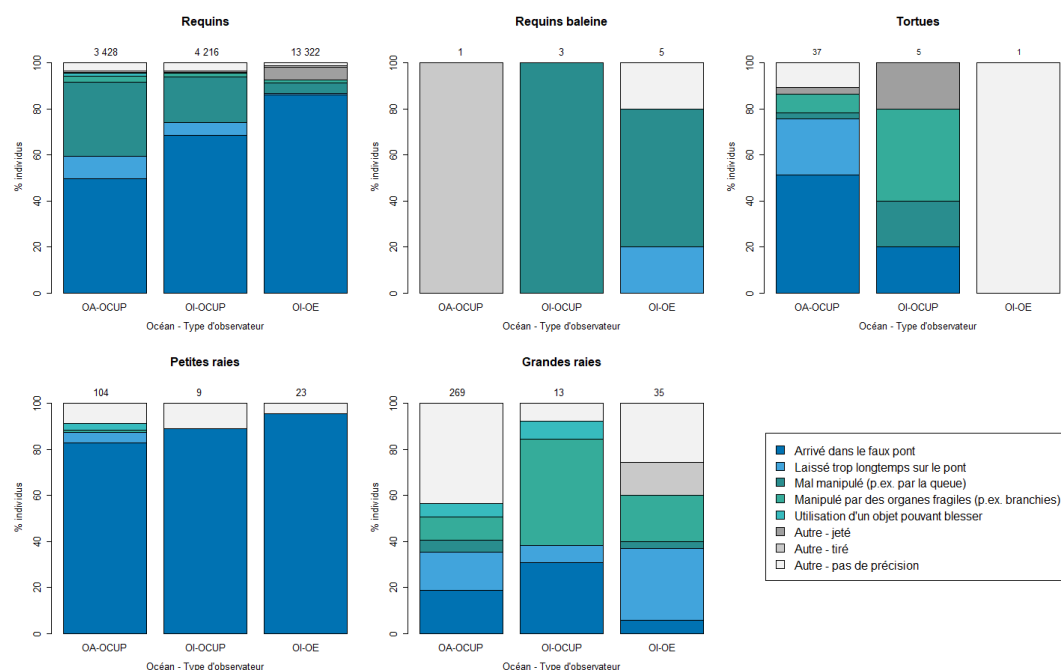


Figure 2 : Détails des pratiques à éviter observées par types d'espèces, océans (OA : Océan Atlantique, OI : Océan Indien) et type d'observation (OCUP : observation à bord, OE : observation électronique).

La version complète du document est disponible sur demande auprès d'ORTHONGEL (voir contact).



Principe 1 : Des stocks de poisson durables

- Évaluation de stock

La population de l'espèce ciblée par la pêche est durable ou en cours de reconstitution.

- Stratégie de gestion des captures

Une stratégie de captures précautionneuse existe, il n'y a pas de shark finning.

Des règles de contrôle des captures existent : si la population décline sous les niveaux de durabilité, la pêche réduira ses captures.

L'information existante est fiable et les captures de l'espèce ciblée sont régulièrement suivies.

Il existe une évaluation robuste de la population de l'espèce ciblée.

Principe 2 : Minimiser l'impact environnemental

- Quelles sont les autres captures de la pêche ? Sont-elles durables ?

Les populations de toutes autres espèces capturées régulièrement sont durables.

Il existe une stratégie de gestion et un moyen pour réduire les captures accidentelles de ces espèces.

Des informations fiables sur ces espèces sont disponibles.

- Quelles sont les autres captures de la pêche ? Des oiseaux, reptiles, amphibiens ou mammifères sont-ils capturés ?

Les populations de ces espèces ne sont pas menacées.

Il existe une stratégie de gestion et de réduction des captures accidentelles de ces espèces.

Des informations fiables sur le risque de cette pêche sur ces espèces sont disponibles.

- Impact sur les espèces en danger, menacées ou protégées (ETP : Endangered, Threatened and Protected)

Les populations des espèces ETP ne sont pas menacées.

Il existe une stratégie de gestion pour minimiser les impacts sur les espèces ETP.

Des informations fiables sur le risque de la pêche sur ces espèces sont disponibles.

- Impact sur les habitats

La pêche ne cause aucun dommage sérieux ou irréversible sur les habitats.

Il existe une stratégie pour minimiser l'impact de la pêche sur les habitats.

Des informations fiables sur les habitats vulnérables et les impacts de l'engin de pêche sont disponibles.

- Impact sur l'écosystème

La pêche ne cause aucun dommage sérieux ou irréversible sur les écosystèmes.

Il existe une stratégie de gestion pour protéger les écosystèmes.

Des informations fiables sont disponibles sur la fonction et les impacts de la pêche sur l'écosystème.

Principe 3 : Gestion de la pêche

- Gouvernance et Politique

Il existe un cadre légal et coutumier qui aide à atteindre le Principe 1 (P1), le Principe 2 (P2) et reconnaît les droits des personnes dépendant de la pêche pour leur source alimentaire ou moyen de subsistance.

Il existe un processus efficace de consultation des parties prenantes.

Il existe des objectifs de gestion sur le long terme qui sont cohérents avec le Référentiel Pêche.

- Système de gestion spécifique à la pêche

Il existe des objectifs clairs spécifiques à la pêche permettant l'atteinte de P1 et P2.

Il existe des processus de prise de décision efficaces.

Il existe des systèmes de contrôle et d'application.

Il existe une évaluation de la performance de la gestion de la pêche.

